



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des Finances Locales

Affaire suivie par : Mme OUTHIER
Réf : II.3
Tel : 04.50.33.60.91
Fax du service : 04.50.33.64.75
Mail : collectivites-locales@haute-savoie.pref.gouv.fr

Annecy, le 18 décembre 2006

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Groupements de Communes inéligibles
à la Dotation Globale d'Équipement
des communes de l'année 2007
(liste ci-jointe)

Circulaire n° 2006-75

Objet : Dotation globale d'équipement des communes – Année 2007

Réf. : Articles L 2334.32 à L 2334.39 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des articles du Code Général des Collectivités Territoriales cités en référence, sont éligibles à la Dotation Globale d'Équipement des Communes :

- toutes les communes de 2 000 habitants au plus ;
- les communes de 2 001 à 20 000 habitants dont le potentiel financier par habitant de l'année précédente (soit 2006 pour la DGE 2007) est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de 2 001 à 20 000 habitants (soit pour la D.G.E. 2007 : 1046,378678 €) ;
- les EPCI de moins de 20 000 habitants que les communes membres soient éligibles ou non ;
- les EPCI de plus de 20 000 habitants dont toutes les communes membres sont éligibles à la D.G.E. ;
- les EPCI de plus de 20 000 habitants dont toutes les communes membres ont une population inférieure à 3 500 habitants et dont le potentiel fiscal du groupement est inférieur à 1,3 fois le potentiel fiscal moyen par habitant de l'ensemble des groupements de même nature.

Le groupement que vous représentez ayant une population D.G.F. supérieure à 20 000 habitants et incluant des communes non éligibles est **inéligible** à la Dotation Globale d'Équipement des Communes de l'année 2007.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Dominique FETROT

DGE 2007 – 69 Groupements inéligibles

Arrondissement d'Annecy	Arrondissement de Bonneville
Communauté de l'Agglomération Annécienne	Communauté de Communes du Pays Rochois
Communauté de Communes des Vallées de Thônes	SIVOM de la région de Cluses
Communauté de Communes du canton de Rumilly	SM de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville
Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement	SIVOM du Pays du Mont Blanc
Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC)	SIVOM du Haut Giffre
Syndicat Mixte Interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais (SITOA)	SIVOM du Jaillet
SI d'adduction d'eau de la Veïse	SIVU Espace Nature Mont Blanc
SM Départemental des Lycées et Lycées d'Enseignement Professionnel	SIVU "Actions ville 2006"
SELEQ 74	SIVU "Espace nautique du Foron"
Syndicat d'Aménagement du Genevois	SM d'aménagement de l'Arve et ses abords
Syndicat Mixte pour l'étude et la Réalisation par concesssion d'un tunnel routier sous le Semnoz	SM de la ressource en eau de la région de St Pierre-en-Faucigny (SYRE)
Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annecien	SI pour la création d'une Structure d'Hébergement Temporaire (SISHT)
SI des utilisateurs du point d'eau de "Chez Grillet" (SIUPEG)	SI du traitement des OM des vallées du Mont Blanc
SI du Lac d'Annecy (SILA)	SI Omnisports de Cluses et Scionzier
SI d'aménagement du Borne	SI pour le ramassage des élèves des établissements scolaires secondaires de Bonneville et des environs
SI du Centre de Loisirs des Bromines (SICLOB)	SI d'études, d'aménagement, de développement et de protection du Grand Massif
SI pour la protection et l'aménagement du Semnoz (SIPAS)	SI de la Haute Vallée de l'Arve
SI pour la Gestion du Contrat Global et le Développement de l'Albanais (SIGAL)	SI des secours des Pays de l'Arve (SISPA)
SI pour l'aménagement du Bas Chéran (S.I.A.B.C.)	SIVU "Espace Jaillet"
SI des Eaux des Lanches	Syndicat d'aménagement Intercommunal du Mont Joly
SI Fier/Aravis	
SI d'Electricité de la Vallée de Thônes	

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
Communauté de Communes de l'agglomération Annemassienne
SM du Salève
SM d'études des Transports et des Déplacements dans le bassin franco valdo genevois
SI Mixte de gestion du contrat global (SIMBAL)
SI pour la gestion des terrains d'accueil (SIGETA)
SI d'électricité et de services de Seyssel (SIESS)
SM d'aménagement des Bois Enclos (S.M.A.B.E.)
SI de Bellecombe
SI voirie rapide de l'agglomération annemassienne (SIVRAA)
SI pour la gestion du centre principal de secours de la région annemassienne (SIGCSPRA)
SI d'aménagement et d'entretien de l'Arve et de ses berges
SIVU pour l'aménagement et l'entretien du Foron du Chablais-Genevois
Syndicat d'Etudes du Genevois Haut-Savoyard (SEGH)

Arrondissement de Thonon-les-Bains
Communauté de Communes du Bas Chablais
Communauté de Communes du Pays d'Evian
Syndicat de traitement des ordures du Chablais (STOC)
Syndicat mixte d'épuration des régions de Thonon-les-Bains et d'Evian-les-Bains
SMVU d'aménagement d'une plate forme de vol à voile aux Moises (SYVAM)
Syndicat Mixte du centre de soins de Ballaison
Syndicat mixte des gens du voyage sédentarisés ou non sédentarisés du Chablais
SI d'Aménagement du Chablais
SI d'études et d'équipement des régions de Thonon-les-Bains et d'Evian-les-Bains
SI du Col du Feu
SI des bus de l'agglomération de Thonon-les-Bains
SI d'aménagement Anthy /Thonon-les-Bains (SIAAT)
SI incendie et secours du secteur de Thonon-les-Bains (SIDISST)
SM des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (SYMASOL)